

# La lettre ouverte et indignée de la maman d'Hugo, étudiant tétraplégique

Hugo Van Leeuwen, tétraplégique de 19 ans, tente depuis septembre d'obtenir des dispositifs d'aides humaines à la fac d'histoire. Mais il se décourage. Alors, sa maman a écrit une lettre ouverte indignée.

PAR BRUNO TRIGALET  
loos@lavoixdunord.fr

## VILLENEUVE-D'ASCQ.

Cet été, Hugo Van Leeuwen, jeune Loossois atteint de la myopathie de Duchenne, a obtenu de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et du Département le financement d'un auxiliaire de vie pour lui permettre d'aller à l'université. S'il ne finance pas les AVSI (assistants de vie scolaire et d'intégration)

« Hugo est psychiquement épuisé ; il songe même abandonner. »



Hugo Van Leeuwen, atteint de la myopathie de Duchenne, a eu son bac avec mention bien en juin. Il est inscrit en fac d'histoire. Mais son parcours est semé d'embûches.

comme le fait l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur met cependant à la disposition des étudiants un certain nombre de dispositifs, en fonction de la nature du handicap.

Pour Hugo, lourdement handicapé, l'université de Lille s'est engagée, dans le cadre d'un « plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap », à mettre à sa disposition un « tuteur méthodologique » et un « preneur de notes ». Le problème, explique Nathalie Demeurisse, sa mère, dans une lettre ouverte (\*), c'est que seul le tuteur méthodologique a été affecté. « Le recrutement pour le poste de preneur de notes n'a, à ce jour, toujours rien donné », nous explique M<sup>me</sup> De-

meurisse. Et pendant ce temps-là, Hugo ne peut donc pas suivre ses cours normalement.

## IMPOSSIBLE D'UTILISER LES TOILETTES UNIVERSITAIRES

Il a fallu qu'une jeune fille émue par la détresse d'Hugo, se porte volontaire pour prendre ses cours, mais seulement en cours de géographie. Les soucis d'Hugo sont aussi d'un autre ordre. En raison de la défaillance du lève-personne dont sont équipées les toilettes de l'infirmier universitaire destinées aux handicapés, Hugo a dû utiliser les toilettes du lycée Queneau (où il était scolarisé avant) heureusement situé juste à côté de la fac.

« Hugo est psychiquement épuisé ; il est démotivé et songe même à aban-

donner. Et quand on connaît Hugo et son tempérament de battant, on comprend qu'il est vraiment atteint », se désespère sa maman.

« Je vous fais part de ma vive indignation concernant la façon dont l'enseignement supérieur accueille un jeune homme plein d'ambitions mais malheureusement prisonnier de son corps » écrit-elle dans la lettre que devraient recevoir bientôt les membres du gouvernement concernés ainsi que Brigitte Macron. « Indignation » et « indigne » sont effectivement les mots qui viennent à l'esprit quand on relate l'histoire d'Hugo... ■

(\*) Lettre adressée à la ministre de l'Enseignement supérieur, à la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, au président de l'université, à la vice-présidente chargée de l'université citoyenne et à Brigitte Macron.

## Au tribunal : pacte de corruption ou pas à la communauté urbaine de Lille ?

### MÉTROPOLE LILLOISE.

« Vous parlez du système qui fait "tac-tac tac-tac" ? », interroge le président Jean-Marc Defossez. Qui a oublié ces tuyaux tirés en travers des routes ? Leur mission : compter le trafic automobile. En 2007, la Métropole européenne de Lille, alias Lille métropole communauté urbaine (LMCU) à l'époque, cède aux sirènes d'une entreprise privée. Adieu les boyaux rachitiques en latex, bonjour les plaques intelligentes.

Beaucoup plus discret, et visiblement plus sensible et fragile, ce système se facture 2 500 € pièce. Douze ans plus tard, F.M., un opérateur privé, et P.T., le fonctionnaire chargé du dossier, sont face aux juges. L'agent a été révoqué par LMCU. L'entrepreneur, lui, poursuit son activité, notamment avec une entreprise de sous-traitance.

Pour le procureur Mikaël Bonnet, il existe bel et bien « un pacte de corruption » pour l'attribution de

ce marché. Le représentant du parquet en veut pour exemple l'embauche, par le prestataire, de la femme du cadre communautaire, soit « plus de 80 000 € de salaire et 90 000 € de frais sur trois ans ». Ou encore un voyage officiellement professionnel en Guyane ayant profité au fonctionnaire et non à son conjoint, pourtant membre officiel du personnel de l'entreprise. Les faits reprochés s'étaient de 2007 à 2010. « La montagne ac-

couchera d'une souris », grimace Gérard Laporte, l'avocat de F.M. Le conseil rappelle que le dossier a été ouvert sur de très nombreux soupçons de fraude et que, l'une après l'autre, presque « toutes ces portes ont été fermées par les juges d'instruction ». Pour M<sup>e</sup> Laporte, on ne peut pas reprocher à deux hommes d'avoir des liens d'amitié anciens (antérieurs au lancement de ce marché) et de travailler ensemble dans un domaine où les compétences se-

raient rares. En clair, F.M. a décroché le contrat loyalement. Aux yeux de Gérard Laporte, comme à ceux de Didier Robiquet, le défenseur de l'ex-agent de LMCU, l'emploi de l'épouse n'est pas fictif. Et M<sup>e</sup> Robiquet, caustique, de s'étonner de l'absence de la MEL à l'audience et d'ironiser sur les soucis judiciaires de son actuel président. Le procureur, lui, a réclamé 18 mois de prison avec sursis. Délibéré le 31 octobre. ■ L.B.

## LE CREUX DE L'OREILLE

### « ENJOY MEL », BONNE IDÉE, MAUVAIS NOM !

Lors du conseil municipal qui s'est tenu à Villeneuve-d'Ascq mardi soir, l'une des délibérations concernait la poursuite de la mise à disposition gratuite de la plateforme Enjoy MEL, destinée à donner aux commerçants une visibilité sur les réseaux et Internet en général... Un dispositif qui peine à convaincre les commerçants... et les utilisateurs. Pour Lionel Baptiste, élu en charge du dossier, et le maire, les raisons de ce démarrage mitigé sont claires : « L'idée est bonne, mais le nom est nul. Quelle idée de mettre un truc anglais pour des commerces de la métropole lilloise ».

## Messe d'accueil pour l'abbé Ndayisaba

VENDEVILLE. Dimanche, pour la messe de 11 h, l'église Saint-Eubert avait peine à contenir la nombreuse assistance pour la messe d'accueil de l'abbé François Ndayisaba.

Les pèlerins et les paroissiens de Vendeville avaient été rejoints par de fortes délégations de Pont-à-Marcq et d'Houplines où l'abbé a exercé ses précédents ministères. La chorale africaine Arc-en-Ciel, que l'on a toujours plaisir à entendre, animait la cérémonie. La messe était présidée par le père Bruno Cazin, vicaire diocésain, et concélébrée par les abbés Ndayisaba et Lops.

En début de cérémonie, l'abbé Cazin a posé la question rituelle : « Votre évêque vient de te nommer recteur de ce sanctuaire Sainte Rita et administrateur de la paroisse. Acceptes-tu cette mission ? » La réponse fut affirmative. À l'issue de la messe, l'abbé Ndayisaba a exprimé sa satisfaction d'être nommé à Vendeville. « Je crois que je serai bien ici avec vous, avec vous tous ! » Son intervention, événement peu courant dans une église fut applaudie par l'assistance. Il en fut de même pour celle de l'abbé Jean-Michel Lops qui a assuré l'intérim pendant cet été. ■ V.L. (CLP)

